



Lesedi

Institut Français d'Afrique du Sud [IFAS-Recherche] Lettre d'information - no. 10 - Novembre 2009

Editorial...

Alors que le printemps arrive à l'IFAS en ce début du mois de novembre 2009, l'IFAS connaît un certain nombre de changement dans ses personnels de recherche, coïncidant avec le calendrier automnal de la recherche française, avec les départs de deux chercheurs mis à disposition par le CNRS, Laurent Fourchard qui était en séjour au Cap de septembre 2008 à septembre 2009, et Jean Loïc Le Quellec en séjour à Johannesburg d'octobre 2007 à octobre 2009. L'IFAS leur souhaite à tous deux bonne route, mais gageons que nous les reverrons tous les deux très prochainement en Afrique australe. Toute une partie des fruits de leur recherche dans nos murs reste en effet encore à récolter: d'abord avec la clôture du GDRI "Gouverner les villes africaines" co-dirigé par Laurent Fourchard et Simon Bekker qui se tiendra à Stellenbosch début décembre, mais aussi avec la sortie française fin 2009, puis on l'espère sud-africaine en 2010, de "Vol de vaches à Christol cave" co-écrit par Jean Loïc Le Quellec...

La fin de l'année doit également voir la clôture de programmes qui ont animé la production et les axes forts de recherche de l'IFAS depuis quelques années, notamment avec le programme de l'ANR MITRANS sur les Migrations de transit en Afrique, résultant d'une collaboration entre l'IFAS et le laboratoire URMIS. Le colloque de clôture de programme, qui se tiendra à Paris en décembre et qui fera le point sur les avancées de cette recherche originale, s'annonce particulièrement chargé, mais la fin du programme ANR ne signifie pas pour autant la fin des recherches sur cette thématique à l'IFAS.

Ce numéro n°10 de Lesedi, coïncidant avec le printemps austral, consacre enfin la nouvelle formule inaugurée en juillet dernier, et associe deux articles de fond, l'un court sur le rooibos, l'autre long sur les élections au Malawi, comme cœur du magazine. Cette fois-ci, dans un mouvement qui, on l'espère, se reproduira dans les futurs numéros, l'un des articles est suivi d'une réponse/ouverture, véritable rebondissement vers une autre problématique, qui symbolise bien cette mise en contact que l'IFAS permet aux chercheurs travaillant sur la région de l'Afrique australe: bonne lecture, et bon été austral !

Sophie Didier,
Directrice IFAS-Recherche

Sommaire

Editorial	1
Magazine...	
Système de partis et élections au Malawi	2
Premières analyses du scrutin de mai 2009	
<i>par Mathieu Mérino</i>	
Le rooibos :	5
Infusion thérapeutique ou patrimoine nationale ?	
<i>par Maya Leclercq</i>	
L'image recomposée du « thé bushman »	7
<i>par Jean-Loïc le Quellec</i>	
Publications...	10
Programmes...	
Migrations de transit en Afrique :	11
dynamiques locales et globales, gestion politique et expériences d'acteurs	
Régénération urbaine	11
Regards croisés Nord-Sud	
A propos de nous...	12

IFAS - Recherche
PO Box 542, Newtown, 2113
Johannesburg

Tel.: +27 11 836 0561
Fax.: +27 11 836 5850
Courriel: research@ifas.org.za

www.ifas.org.za/research

Les opinions et points de vues exprimés ici relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs.



Lesedi: terme sesotho qui signifie «connaissance»

Système de partis et élections au Malawi Premières analyses du scrutin de mai 2009¹

Mathieu Mérino

Chercheur associé au CREPAO / Université de Pau et des Pays de l'Adour

Le 19 mai 2009, le président Bingu wa Mutharika du Democratic People's Party (DPP) a été reconduit à la tête du Malawi, l'un des pays les plus pauvres d'Afrique². Avec 66,2% des suffrages, il devance John Tembo, son principal adversaire, soutenu par le *Malawi Congress Party* (MCP)³ et l'*United Democratic Front* (UDF) de Bakili Muluzi⁴. L'ensemble des observateurs nationaux et internationaux ont souligné le bon déroulement de ces quatrièmes élections libres depuis le retour du multipartisme en 1994⁵, malgré quelques « imperfections lors du scrutin »⁶, et le taux de participation élevé (78%).



Sympathisants du candidat DPP à l'élection présidentielle, Bingu wa Mutharika, lors d'un rallye à Chileka, le 23 avril 2009.

Au-delà, ces élections témoignent d'une évolution de l'offre politique et du système partisan. D'un côté, la multiplication du nombre de partis politiques (40 officiellement inscrits⁷) et le nombre record de candidats (1166 pour 193 circonscriptions, contre 613 candidats quinze ans plus tôt) attestent de la diversification de l'offre politique. D'un autre côté, l'automne électoral subi par les partis « historiques », ainsi que la fragmentation du système partisan, en autant de structures politiques que de candidats, mais également la multiplication du nombre de candidats sans étiquette partisane (41% des candidats), interrogent l'emprise partisane même, celle par laquelle les partis sont devenus « incontournables dans l'organisation de la contestation du

pouvoir et dans la conquête des postes politiques »⁸.

Dans le cadre de ce questionnaire, une démarche circonstanciée offre des premiers éléments d'analyse, qui conduisent davantage à conclure au renouvellement de l'emprise partisane, qu'à sa faillite. Ainsi, si la représentation politique des partis politiques « historiques » est désormais très amoindrie au profit, notamment, des élus sans étiquette, le parti politique n'en reste pas moins la structure monopolisant la scène électorale. Notamment, le succès des candidats indépendants s'avère, à l'analyse, étroitement dépendant des relations qu'ils auront pu nouer avec les partis politiques, ce qui témoigne de la capacité continue des partis à clôturer le champ électoral.

Le renouvellement du système partisan : la fin de la domination des partis « historiques »

Jusqu'en 2005, la scène partisane et électorale a été monopolisée par trois formations : le MCP, l'UDF et l'*Alliance For Democracy* (AFORD). Ainsi, en 1999, ces trois formations politiques rallient 98% des députés de l'Assemblée Nationale et plus de 60% en 2004. Elles ont alors développé une emprise forte sur leurs membres, parvenant à réguler les « carrières politiques » de leur personnel, en fonction de leurs objectifs propres. Dans ce contexte de forte domination, les personnalités politiques, pour émerger ou bien continuer leur fonction, sont le plus souvent contraintes de créer leurs propres organisations. L'exemple du DPP du président Bingu wa Mutharika en est l'illustration. Bien qu'élu en 2004 sous l'étiquette de l'UDF, il a été contraint de quitter le parti et de créer, en mars 2005, son propre groupe, le DPP, à la suite notamment de nombreuses oppositions avec Bakili Muluzi, ancien président du Malawi et fondateur historique du mouvement⁹.

Les élections de 2009 ont cependant consacré un renouvellement du paysage politique au Malawi, par un processus de densification de la scène partisane et la victoire d'un nouveau parti, le DPP.

- Cette densification s'est traduite par la multiplication des choix partisans offerts aux citoyens lors des dernières élections, interrogeant alors la domination électorale acquise par les trois grandes formations. Si huit partis étaient en compétition en 1994, on en comptait 19 lors du dernier scrutin. S'agissant du scrutin présidentiel, le nombre de candidats s'est porté à sept, contre seulement quatre en 1994. En plus des candidats des partis historiques, à l'image de John

Tembo pour l'alliance MCP/UDF¹⁰ et de Dindi Gowa Nyasulu de l'AFORD, des aspirants issus de partis plus récents se sont également représentés : B. wa Mutharika pour le DPP, Kamuzu Chibambo du *People's Transformation Party* (PETRA), Stanley Masauli du *Republican Party* (RP) et Loveness Gondwe de la *New Rainbow Coalition Party* (NARC). L'offre électorale a été complétée par la candidature de James Nyondo en tant qu'Indépendant. Le scrutin parlementaire illustre également cette diversification de l'offre électorale : on comptait six candidats en moyenne par circonscription, contre trois seulement en 1994.

- La victoire du DPP est massive, puisque le candidat du parti à la présidence remporte 66,2% des voix, dans un contexte de forte participation, avec plus de 4,4 millions d'électeurs. Avec 113 députés sur 193, le DPP est consacré comme la première force politique du pays ; il obtient ainsi une majorité absolue de 59% des sièges environ à l'Assemblée Nationale.

Résultats des élections présidentielles du 19 mai 2009

Candidats	Nombre de suffrages	Pourcentage
Bingu wa Mutharika (DPP)	2 963 820	66,17%
John Tembo (MCP/UDF)	1 365 672	30,49%
Kamuzu Chibambo (PETRA)	35 358	0,79%
Stanley Masauli (RP)	33 982	0,76%
Loveness Gondwe (NARC)	32 432	0,73%
James Mbowe Nyondo (Indépendant)	27 460	0,61%
Dindi Gowa Nyasulu (AFORD)	20 150	0,45%
Total	4 478 874	100%

Source: Malawi Electoral Commission, 2009.

- L'automne politique des trois partis « historiques » est manifeste : ils rassemblent ainsi moins de 31% des suffrages lors du scrutin présidentiel (contre 98% en 1999) et moins de 45 élus au Parlement. Il traduit néanmoins un processus plus ancien. En effet, les trois grands partis du Malawi ont vu leurs nombres d'élus au Parlement baisser depuis 10 ans. Le MCP, qui comptait 66 députés en 1999, n'en comptait plus que 57 en 2004. Dans la même période, l'UDF, alors au pouvoir, a vu son nombre d'élus se réduire considérablement, de 93 à 50, entre 1999 et 2004. Enfin l'AFORD, avec six élus en 2004, contre 29 en 1999, ne pesait plus vraiment dans le débat législatif.

Résultats des élections parlementaires du 19 mai 2009

Partis politiques	Nombre de siège(s)	Pourcentage
DPP	113	58,6%
Indépendants	32	16,5%
MCP	27	14%
UDF	17	8,9%
AFORD	1	0,5%
MAFUNDE**	1	0,5%
MPP***	1	0,5%
Total	192*	99,5%*

Source : Malawi Electoral Commission, 2009

* Le Parlement compte 192 élus sur 193 sièges. Le scrutin dans la circonscription de Blantyre City Center a été repoussé en raison du décès d'un des candidats durant la campagne électorale.

** Malawi Forum for Unity and Development.

*** Maravi People's Party

- Enfin, ces élections de 2009 sont caractérisées par le nombre élevé de candidatures indépendantes, sans

affiliation partisane. Ce dernier phénomène prend des proportions inédites depuis les deux derniers scrutins parlementaires. Les candidats sans étiquette partisane représentent ainsi respectivement 29% et 41% du nombre total des aspirants en 2004 et 2009, contre seulement 2% en 1994. Ils parviennent à remporter 32 sièges parlementaires lors du dernier scrutin parlementaire, ce qui en fait la deuxième force politique du pays à la sortie des urnes.



Supportrice MCP lors du meeting commun MCP-UDF à Lilongwe, le 26 avril 2009.

Un rôle toujours déterminant des partis dans la victoire électorale

La capacité des systèmes de partis en Afrique à assurer certaines fonctions est sans cesse questionnée. En effet, il leur est souvent reproché de n'être que des machines électorales sans réel programme les différenciant les uns des autres, expliquant par la même la forte transhumance des personnels entre partis. Sans revenir sur les limites d'une telle analyse profane¹¹, certaines dynamiques mettent effectivement sous tension l'emprise partisane. Ainsi, la forte augmentation des candidatures indépendantes lors de ces dernières élections législatives, interroge la capacité des états-majors des partis à contrôler leurs membres et élus. Néanmoins, à l'analyse, le succès des candidats sans étiquette apparaît étroitement dépendant de leur capacité à nouer des relations avec les partis. Par-delà, les partis témoignent de leur réussite

incontestable à verrouiller le champ électoral en déterminant, partiellement ou totalement, l'issue d'une candidature, même lorsqu'elle est sans étiquette.

L'observation de la campagne a ainsi révélé que la possession d'une étiquette partisane, notamment celle du MCP ou du DPP en région Centrale ou bien celle de l'UDF en région Sud, semble être un avantage certain pour la victoire, notamment pour un nombre non négligeable de candidats. En effet, les grandes étiquettes nationales sont encore un puissant vecteur d'orientation des votes. Les candidats indépendants ont dès lors cherché à utiliser certains attributs des partis.

- Certains candidats indépendants ont ainsi mobilisé à leur profit les représentations des partis les plus populaires. De nombreux candidats indépendants n'ont par exemple pas hésité à utiliser un répertoire de technologies partisans empruntées aux grandes formations politiques du pays, que ce soit le DPP, l'UDF ou le MCP : calendriers de campagne, emblèmes ou encore prestations de services¹². Plusieurs centaines de plaintes ont été déposées par des candidats des grands partis auprès de la *Malawi Electoral Commission*¹³, à l'encontre de candidats indépendants utilisant, par exemple, la couleur bleue claire du parti présidentiel en région Centrale¹⁴ ou encore des matériaux de campagnes aux couleurs de l'UDF, notamment jaune, dans la région Sud. Par ailleurs, les affiches et références politiques des candidats indépendants se sont adaptées à la forte personnalisation de la vie politique, en la figure du candidat à la présidentielle. Dans plusieurs meetings, des candidats, sans lien officiel, se sont ainsi réclamés de John Tembo, au travers de l'affichage de posters du candidat, ou bien du président B. wa Mutharika, afin de se prévaloir du bilan économique de sa mandature¹⁵.

- Bon nombre de candidats sans étiquette se sont également appuyés sur les réseaux sociaux des partis politiques. Dans ce pays quasi-exclusivement rural, le système de gouvernement local, basé notamment sur les autorités traditionnelles, permet alors de toucher un grand nombre d'électeurs. Aussi, les grands partis politiques, notamment le MCP et l'UDF, du fait de leurs dominations politiques passées, conservent des canaux d'accès privilégiés à ce réseau. Dans ce contexte, plusieurs candidats indépendants, lors de leurs traditionnelles présentations aux autorités locales, se présentaient comme affiliés à tel ou tel parti afin d'en tirer profit.

Enfin, l'étude de la période post-électorale a révélé, en définitive, que les organisations partisans constituent un ancrage difficilement contournable pour les personnels politiques indépendants.

- Une fois élus, nombre d'indépendants souhaitent être intégrés dans le système partisan. Ainsi, Billy Kaunda, ancien vice-ministre du Tourisme et élu sans étiquette à Mzimba West, a rejoint le DPP quelques jours après les résultats officiels¹⁶. Et ce rapprochement n'a pas été isolé puisque l'on en comptait près d'une quinzaine à la même période¹⁷, notamment parmi les élus indépendants de la région Sud¹⁸.
- En fait, bien que possédant des ressources propres autonomes (matérielles, symboliques, relations sociales) et même parfois des mandats politiques acquis sans l'aide de l'organisation – certains candidats ont mené une campagne totalement indépendante des partis – les contraintes institutionnelles, notamment celle du pouvoir exécutif renforcé, les incitent à se rapprocher des partis politiques. Nicholas Dausi, ancien porte-parole du DPP et élu dans une circonscription, Mwanza Central, où il est bien implanté, a de nouveau adhéré au parti du président B. wa Mutharika, peu après les résultats¹⁹.



Danses traditionnelles en l'honneur de Mme Jean Sendeza, candidate MCP pour la circonscription de Lilongwe South West, lors d'un rallye à Matapa village, le 25 avril 2009.

Conclusion

Après une quinzaine d'années de multipartisme, les partis témoignent, au travers de ces élections de 2009, de leur réussite incontestable à verrouiller le champ électoral. Ainsi, peu d'élus indépendants siègent finalement hors des groupes politiques à l'Assemblée Nationale (une dizaine sur les 32 élus). Cette capacité des partis à « mettre sous dépendance » les candidatures sans étiquette atteste bien de l'ancrage des partis comme institution structurant le champ électoral au Malawi. En effet, il est à noter que nombre de pays, tels que le Kenya, ont privilégié une interdiction des candidatures indépendantes, pour asseoir les partis. Dans ce contexte, la fin de l'alliance entre le MCP et l'UDF, puis le rapprochement du parti de B. Muluzi avec le DPP, laissent une opposition exsangue, avec une

trentaine de députés seulement et moins d'une dizaine d'indépendants.

1. Ce terrain de recherche a été réalisé dans le cadre d'une participation à la Mission d'Observation Électorale de l'Union Européenne au Malawi en tant qu'observateur en région Centrale et avec le soutien de l'Institut Français d'Afrique du Sud en avril-mai 2009.
2. Le Malawi, qui compte près de 14 millions d'habitants, est classé parmi les « pays les moins avancés ». L'agriculture représente par ailleurs 40% du produit intérieur brut et plus de 90% des recettes d'exportation.
3. Hastings Kamuzu Banda fut le Président du Malawi de 1964 à 1994 appuyant son pouvoir sur le Malawi Congress Party (MCP), alors parti unique. John Tembo a été l'homme fort des vingt dernières années de la Présidence Banda. En 2009, J. Tembo rassemble 30,5% des votes.
4. Ancien membre du MCP, Bakili Muluzi a fondé l'United Democratic Front (UDF) en 1993.
5. Bakili Muluzi (UDF) a remporté les premières élections multipartites de 1994, face au Président en place depuis 1964, Hastings Kamuzu Banda (MCP). Réélu en 1999, sa succession revient en 2004 à Bingu wa Mutharika, alors membre de l'UDF. Voir M. Ott, B. Immink, B. Mhango & C. Peters-Berries, *The Power of the Vote. Malawi's 2004 Parliamentary and Presidential Elections*, Zomba, Kachere Series, 2004.
6. L'impartialité des médias, notamment gouvernementaux, au profit du Democratic People's Party (DPP) et de son candidat, B. wa Mutharika, a été dénoncée par plusieurs organisations internationales. Voir EUEOM Malawi 2009, Preliminary Statement, Blantyre, 21st May 2009.
7. Government of Malawi, Registrar of Political Parties, Lilongwe, June 2008.
8. E.H.O. Diop, *Partis politiques et processus de transition démocratique en Afrique noire*, Paris, Publibook, 2006, p. 91.
9. Après son accession au pouvoir, Bingu wa Mutharika, a engagé une lutte contre la corruption qui a touché de hauts dignitaires, issus notamment de l'UDF. Début 2005, une tentative d'assassinat est

fomentée contre lui par des membres de son propre parti, ce qui l'oblige à quitter l'UDF puis à fonder le DPP. Depuis lors, les tensions entre le DPP et l'UDF sont telles que le Président Mutharika a été confronté à deux tentatives « d'empêchement » et qu'il a gouverné en ne convoquant le Parlement que pour le vote du budget durant ces deux dernières années.

10. Le scrutin présidentiel comptait huit candidats à l'origine. Cependant, Bakili Muluzi, qui a été Président à deux reprises de 1994 à 2004, alors candidat de l'UDF, a été interdit de se présenter aux élections le 20 mars 2009 par la commission électorale. Sa décision a été motivée sur la base de la Constitution qui limite à deux mandats l'exercice de la présidence. Son appel a été rejeté par la Cour Constitutionnelle le 7 avril, l'obligeant à un rapprochement historique avec le leader de l'ancien parti unique, John Tembo du MCP.
11. Voir notamment *Politique Africaine*, « Partis politiques d'Afrique : retour sur un objet délaissé », n°104, décembre 2006 ou encore M. Basedau, G. Erdmann et A. Mehler, *Votes, Money and Violence. Political Parties and Elections in Sub-Saharan Africa*, Scottsville, Uppsala/KwaZulu-Natal Press, 2007.
12. « Independents cling to party colours, symbols », *The Nation*, 16th April 2009.
13. Entretien avec Deverson Nil Makwete, membre de la Commission Électorale en région Centrale, Lilongwe, le 20 avril 2009.
14. Plusieurs candidats indépendants n'ont pas fait mystère de cette technique électorale comme Chikondi Nkhoma à Lilongwe City Centre ou bien Madalitsa Kapalamula-Banda à Lilongwe North East. Entretiens réalisés à Lilongwe, respectivement les 25 et 28 avril.
15. Observations réalisées lors des meetings d'Elizabeth Lamba et de Lyson Milazi à Lilongwe City West, d'Emmanuel Elliot Mwale à Lilongwe East, de Chikondi Nkhoma à Lilongwe City Center, Philip Kadwa à Mchinji South West et Wickford Kingsley Sulamoyo à Mchinji North.
16. B. Kaunda a été nommé vice-ministre des sports et de la jeunesse le 15 juin 2009.
17. « MPs' exodus to DPP bad for Malawi », *The Daily Times*, 28th May 2009.
18. « Blantyre independent MP joins DPP », *The Daily Times*, 25th May 2009.
19. « Mutharika welcomes Independents », *The Nation*, 28th May 2009.

Le rooibos : infusion thérapeutique ou patrimoine national¹?

Maya Leclercq,

Doctorante,
MNHN (UMR Patrimoines Locaux IRD/MNHN)
CIRAD (UMR Innovation)
Ecole Doctorale Sciences de la Nature et de l'Homme

Le rooibos est une tisane produite à partir d'une plante endémique au sud-ouest de l'Afrique du Sud (dans la région des montagnes du Cederberg). Il s'agit probablement d'un des produits sud-africains les plus connus en Occident. L'Allemagne, les Pays-Bas, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et le Japon sont les plus gros importateurs : ces cinq pays réunis ont acheté plus de 5 000 tonnes de rooibos en 2006², ce qui représente plus de la moitié de la production totale³. Cet engouement récent des pays occidentaux s'explique par une raison majeure : le rooibos est considéré comme une boisson bonne pour la santé, car il ne contient pas de théine, très peu de tannins et contient des antioxydants. Sur le marché des thés et des infusions, la vente de thés spéciaux et tisanes dont fait partie le rooibos détient le meilleur taux de croissance⁴.



Boîte de rooibos. La marque Laager a été créée en 1945. (Photo M. Leclercq)

Les propriétés médicinales du rooibos sont médiatisées depuis les années 1960 en Afrique du Sud, et depuis les années 1990 en Occident. Ces propriétés sont connues par les consommateurs mais font encore l'objet de controverses. Les chercheurs qui travaillent sur ce sujet reconnaissent que le rooibos est une boisson aux propriétés bienfaisantes, par ses propriétés antispasmodiques ou son efficacité dans le traitement des dermatites. Cependant, ses vertus antiallergéniques ou sa teneur en acide ascorbique (vitamine C) ont été démenties. Pour les chercheurs en sciences de l'alimentation, il ne peut donc être considéré comme une médecine⁵. Les recherches sur les vertus du rooibos se poursuivent, en particulier sur ses propriétés anticancéreuses⁶.

Le rooibos peut aussi être considéré comme un

ségrégation raciale, l'apartheid).

Plus récemment, en 1999, la loi sur les ressources patrimoniales nationales a été votée par le gouvernement sud-africain. Le préambule à cette loi affirme que « [Notre patrimoine] nous aide à définir notre identité culturelle et se positionne ainsi au cœur de notre bien-être spirituel et possède le pouvoir de construire notre nation. Il a le potentiel d'affirmer nos diverses cultures, et ainsi de former notre caractère national. Notre patrimoine célèbre notre réussite et contribue à redresser les inégalités passées. »⁸. Ce préambule correspond à la fois à la définition du patrimoine proposée ci-dessus, présenté comme une notion ouverte au changement tout en étant ancrée dans le passé ; et le désir de reconstruire l'identité sud-africaine en expiant les stigmates du passé qui se fondent alors dans de nouveaux symboles nationaux.

Le rooibos n'est pas inscrit au registre des patrimoines nationaux, pourtant l'analyse du parcours historique et technique de ce produit permet de montrer qu'il s'agit bien d'une ressource patrimoniale. Le rooibos est en effet le fruit d'une histoire complexe, qui combine divers héritages, et dont voici quelques éléments présentés de manière synthétique. La plante a probablement été découverte et consommée pour la première fois par les San au 18^e ou au début du 19^e siècle ; il n'existe cependant aucune trace de cette découverte dans la littérature⁹. Le rooibos a ensuite été consommé localement comme un substitut au thé et au café jusqu'à début du 20^e siècle ; avant d'être cultivé à partir des années 1930. Les techniques de culture et de transformation, ainsi que le matériel agricole ont été développés localement, à travers des collaborations entre ingénieurs agronomes et producteurs. Le produit rooibos tel qu'on le connaît aujourd'hui est la création de notables de Clanwilliam, il a longtemps été considéré comme un élément identitaire de la culture afrikaner.

Le parcours technique et l'essor économique de ce produit ont largement bénéficié de l'appui, volontaire ou forcé, des ouvriers métis¹⁰ travaillant sur les fermes. De plus, si l'accès au foncier des populations métis était strictement limité pendant l'apartheid, la fin de cette période ouvre la possibilité à certains producteurs de se regrouper en coopératives. Si les possibilités d'amélioration du statut économique des producteurs métis sont encore limitées, ils ont bénéficié de l'émergence à l'international de marchés de niche (marché de l'agriculture biologique et du commerce équitable) pour développer et promouvoir leur production au début des années 2000. Ces producteurs participent ainsi depuis peu au renforcement de l'image du rooibos en commercialisant un produit perçu comme durable (ils produisent sur de petites exploitations, la plupart des pratiques de production sont réalisées à la main), de qualité (ils produisent sur des plateaux réputés pour la qualité supérieure du rooibos) et éthique (participent dans une certaine mesure au développement local). Cette réputation est aujourd'hui reconnue par les producteurs afrikaners.



Récolte du rooibos dans la région des montagnes du cederberg. (photo M. Leclercq)

patrimoine sud-africain, qui s'est progressivement construit au cours du 20^e siècle. C'est un produit qui traduit l'enracinement des identités culturelles locales, et correspond ainsi parfaitement à la définition académique du patrimoine selon Shepherd : « La notion de patrimoine implique l'enracinement et la construction des identités, c'est-à-dire des liens culturels qui sont à la fois profonds mais ouverts à la transformation. »⁷.

Cependant, à l'heure actuelle le rooibos n'est pas un patrimoine sud-africain au sens juridique du terme. Shepherd montre que la conception juridique du patrimoine en Afrique du Sud a évolué depuis le début du siècle en fonction de l'histoire politique et sociale. Nous présentons ici quelques étapes synthétisées de la construction de cette conception. Une des premières notions juridiques du patrimoine concernait le domaine de l'archéologie et de la préhistoire (voir la loi de protection des reliques san (ou bushmen) votée par le gouvernement sud-africain en 1911). Le patrimoine devient par la suite une notion réservée au domaine des historiens du folklore afrikaner (en particulier à partir de l'arrivée au pouvoir du parti nationaliste en 1948 sur la base du programme de

On voit que l'histoire de ce produit a progressivement rallié différentes identités culturelles locales. Le rooibos est devenu un produit auquel on reconnaît aujourd'hui à la fois un héritage khoisan (terme générique regroupant les Khoi anciennement appelés Hottentot et les San)¹¹, des techniques de production essentiellement développées par les Afrikaners et enfin un « nouvel héritage » métis détenu par les ouvriers et certains producteurs. C'est de cette manière que le rooibos peut désormais être pensé et présenté comme un héritage commun à différentes populations passées et présentes d'Afrique du Sud, et peut être défini à ce titre comme un patrimoine national.

C'est en partie au moins à ce titre qu'il fait depuis récemment l'objet d'un projet d'indication géographique (IG), l'enjeu étant de protéger le nom de ce produit et de le faire reconnaître comme patrimoine¹². En effet une IG est un droit de propriété intellectuelle utilisé pour des produits qui ont une origine géographique précise et possèdent des qualités, une notoriété ou des caractères essentiellement liés à ce lieu d'origine.

Aujourd'hui, d'une certaine manière, boire du rooibos n'est pas seulement consommer un produit bon pour la santé, c'est aussi consommer un symbole national en devenir. Le rooibos peut donc être considéré comme un média¹³ de la *réconciliation*¹⁴ nationale. La mise en patrimoine de ce produit participe de ce fait à la reconnaissance culturelle et symbolique des populations métis et khoisan. Cependant, si la reconnaissance juridique des droits des populations défavorisées pendant l'apartheid¹⁵ a été établie, elle n'est encore que partiellement appliquée. En effet, le programme de redistribution des terres est loin d'avoir atteint les objectifs fixés en 1994¹⁶ et la ségrégation socio-spatiale reste d'actualité même dans le contexte de la production de rooibos.

NB: Les photos des emballages de rooibos sont reproduites avec l'autorisation de Joekels Tea Packers (pour la marque Laager) et de Achterfontein estate.

1. Cet article est issu de mon travail de doctorat, et présente des résultats préliminaires, présentés de manière synthétique, que j'approfondis dans la thèse. Ce travail a bénéficié du soutien financier de l'IFAS.

2. Van Zyl, E. C. et N. S. Schreuder. 2007. *A domestic and international market overview: Rooibos tea*, mémoire présenté pour l'obtention d'un B.Sc. à l'Université de Bloemfontein, Afrique du Sud. Les données sur la production et la consommation sont issues de plusieurs sources bibliographiques.
3. Depuis quelques années, la production augmente cependant plus vite que la demande. La production totale de rooibos était estimée à 10 000 tonnes en 2006, et a atteint un record d'environ 20 000 tonnes en 2008. La consommation globale de rooibos est estimée entre 10 000 et 15 000 tonnes en 2008 ; le marché est donc en surproduction.
4. Reynolds, L. T., and S. U. Ngcwangu. 2009. Fair Trade Rooibos tea: Connecting South African producers and American consumer markets. *Geoforum* :1-10.
5. Information recueillie lors d'entretiens conduits avec des chercheurs de l'ARC Infruitec-Nietvoorbij (Institut de recherche en agriculture) et du Département de Sciences de l'alimentation de l'Université de Stellenbosch entre octobre 2008 et février 2009.
6. Joubert, E., W. C. A. Gelderblom, A. Louw et D. de Beer. 2008. South African herbal teas: *Aspalathus linearis*, *Cyclopia* spp. and *Athrixia phylicoides* - A review. *Journal of Ethnopharmacology* 119:376-412.
7. Shepherd, N. 2008. "Heritage", in *New South African keywords*. Edited by N. Shepherd and S. Robins, pp. 116-128. Johannesburg: Jacana. Page 123, traduction personnelle.
8. Republic of South Africa. 1999. "National Heritage Resources Act," vol. 19974. *Government Gazette*, pp. 45. Cape Town. Page 2, traduction personnelle.
9. Les missionnaires et explorateurs de l'époque ont beaucoup écrit sur la région du Cap, sa faune, sa flore et ses habitants ; mais leurs ouvrages ne contiennent, à ma connaissance, aucune information sur le rooibos. Cette absence est probablement due au fait que les plantes recherchées et décrites étaient des plantes utiles ou médicinales.
10. Le terme métis correspond à la catégorie 'coloured' (ou encore 'bruns') qui désignait sous l'apartheid les populations définies comme ni noires, ni blanches. Il s'agit pour une part de métis, au sens propre, mais aussi de descendants d'esclaves ou de Khoi de la région du Cap, fruits des mélanges entre populations européennes et khoi.
11. Ce que l'on peut notamment remarquer à travers la promotion récente de l'univers des Khoi et des San dans la symbolique du rooibos, en particulier sur les emballages en vente sur le marché national et international.
12. Voir à ce sujet Biénabe, E., M. Leclercq et P. Moity-Maizi. 2009. Le rooibos d'Afrique du Sud : comment la biodiversité s'invite dans la construction d'une indication géographique. *Autrepart* 50:117-134.
13. Nous entendons par média un objet à la fois médiatique et médiateur.
14. Le terme de réconciliation fait référence au programme de réconciliation et développement (Reconciliation and Development Program, RDP) sur la base duquel Nelson Mandela a fait sa campagne en 1994.
15. Il s'agit ici uniquement des populations métis, les khoisan n'existent plus en tant que groupe ethnique dans cette région.
16. Un des objectifs de la réforme foncière de 1994 était de redistribuer 30% des terres détenues par les populations blanches aux populations défavorisées pendant l'apartheid en 5 ans. En 2008, seuls 4% des terres ont effectivement été redistribuées (Hall, R. Editor. 2009. *Another countryside? Policy Options for Land and Agrarian Reform in South Africa*, Cape Town: PLAAS (Institute for Poverty, Land and Agrarian Studies).)

Réponse...

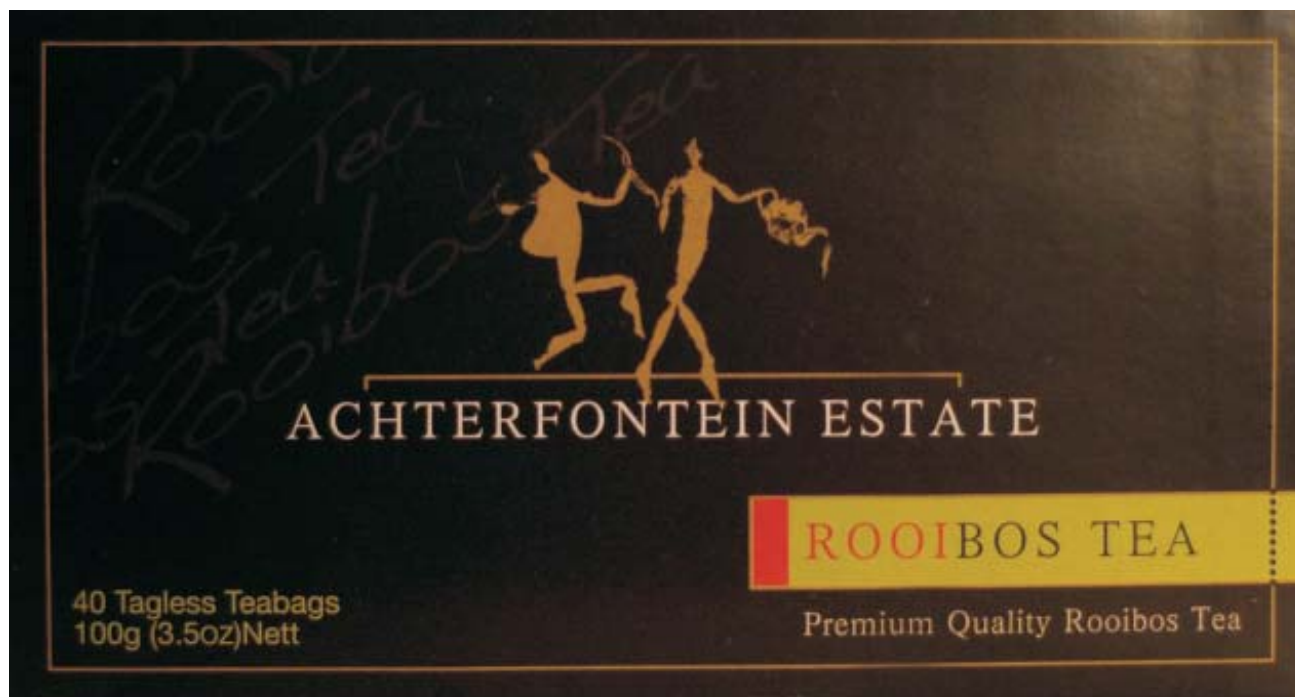
L'image recomposée du « thé bushman »

Jean-Loïc Le Quellec,
Directeur de recherche, CNRS

Qu'une peinture rupestre soit reproduite sur une boîte de « rooibos tea », et voici que plusieurs choses nous sont suggérées — sinon demandées. Le fait qu'il s'agisse d'une peinture rupestre connote le passé, voire la préhistoire. L'arc court brandi par l'un des deux personnages le marque

comme chasseur San (= « Bushmen »). Or il porte aussi un sac gonflé sur le dos: c'est donc un chasseur-cueilleur. Et qu'a-t-il donc cueilli? C'est son voisin qui nous l'indique sur la partie droite de l'image, où on le voit verser sur le sol un peu du contenu d'une théière, comme pour une libation propitiatoire. L'ensemble fonctionne donc comme un rébus qui peut se lire : « bushmen + tea », soit l'un des noms anglais du rooibos.

Il nous est ainsi suggéré qu'un rapport existerait entre



La marque Achterfontein a été créée en 2008. Le dessin est adapté d'une peinture san. (photo M. Leclercq)

San et rooibos, et même que l'usage de cette plante comme une sorte de thé nous serait parvenu par leur intermédiaire. Il nous est demandé de croire que ce serait une part de leur patrimoine et que, les San étant communément associés à l'origine, cet usage serait en quelque sorte originel, ou du moins extrêmement ancien, remontant à la Préhistoire. De la sorte, il est fait appel à deux grands stéréotypes: celui des chasseurs-cueilleurs dépositaires d'un savoir ancestral et connaisseurs des secrets de la nature, et celui qui accorde un surcroît de valeur aux connaissances « anciennes » et « traditionnelles ». Or le premier de ces présupposés ne s'appuie que sur une vision des San qui les « naturalise » et veut en faire des êtres « proches de la nature » — alors que c'est leur culture qui importe. Quant au second, il oublie que les anciens se sont tout aussi souvent trompés que les modernes, et qu'il est des traditions absolument détestables.

Que sait-on de l'origine de l'emploi du « rooibos » (*Aspalathus linearis*) en infusion? Bien qu'aucune évocation précise de cette plante ne se trouve dans les textes des missionnaires et naturalistes des XVIII^e et XIX^e siècles¹, il est souvent affirmé par ses promoteurs ou par des pharmacologues², notamment sur l'internet, que la plus ancienne mention connue du rooibos apparaîtrait sous la plume du botaniste suédois élève de Linné Carl Peter Thunberg (1743-1828), qui voyagea dans la région du Cap de 1771 à 1773 et qui rédigea une flore d'Afrique du Sud. Dans son récit de voyage, il note que « of the leaves of the *Borbonia cordata*, the country people made tea »³. Mais *Borbonia cordata* était l'ancienne dénomination d'*Aspalathus cordata* qui n'est pas le rooibos⁴. Ailleurs, le même voyageur donne une liste des plantes utiles du Cap et de leurs usages: « for tea, the *Borbonia cordata*; for coffee, the *Brabejum stellatum*; etc. »⁵. Une fois de plus, ce n'est pas la plante actuellement surnommée rooibos qui est

citée, mais une plante voisine. Or ce sont là les deux seules attestations à partir de laquelle il est maintenant affirmé, par exemple, que « les Khoisan, ancienne tribu bushman des régions montagneuses à l'ouest du Cap [...] récoltaient le rooibos et en faisaient après fermentation des feuilles une infusion le plus souvent à des fins médicinales »⁶, ou que « centuries ago, rooibos was a drink of the bushmen, who chopped the bush's stalks, bruised them, and let them dry in the sun »⁷. Ainsi se trouve donc accréditée l'idée que cette boisson serait bien héritée d'anciennes traditions San.

C'est peut-être aller un peu vite car, outre son imprécision sur l'espèce mentionnée, le premier passage de Thunberg, ci-dessus, ne mentionne que les « country people », ce qui peut certes désigner ceux qu'il appelait, ailleurs dans son livre, « Hottentots », « Hottentots Boschismans » ou « Namaquas Boschismans » selon l'usage de son époque, mais il pourrait tout aussi bien s'agir des divers colons hollandais qui l'hébergèrent dans leurs fermes pendant qu'il effectuait son périple. C'est d'ailleurs le sens général de l'expression « country people » ou « paysans » au XVIII^e siècle dans la colonie du Cap, où elle désigne toujours les colons néerlandais⁸. Et la liste de la deuxième citation comporte aussi, outre le fameux thé local, des plantes européennes comme *Cercis siliquastrum* ou *Securigera coronilla*, introduites en Afrique du Sud et que lesdits colons fermiers utilisaient pour faire des haies. De plus, alors que Thunberg donne volontiers les noms vernaculaires des plantes utilisées par les « Hottentots », il ne le fait pas pour la borbone — alias *Aspalathus* — qu'il dit servir de thé. Le fait qu'il la signale comme utilisée « for tea », alors que *Brabejum stellatum* l'était « for coffee », peut en plus laisser supposer que ce n'était, pour les paysans, qu'un substitut. Enfin, les flores et dictionnaires synonymiques donnent tout une série de noms pour le rooibos: *Bush tea*⁹, *Kaffir tea*¹⁰, *Mountain tea*, *red bush tea*¹¹, *Bushman tea*¹², *Koopman's tea*, *naaldtee* ou *Naaldthee*

(= « needle tea »), *bossiestee* (= « bush tea »), *veld tea*, *rankies tea*, *maktee*¹³. Il est frappant de constater que toutes ces appellations sont en anglais, néerlandais ou afrikaans, et qu'aucun nom khoisan ne semble jamais avoir été signalé pour cette plante¹⁴. L'appellation *Koopman's tea*, construite sur un anthroponyme d'origine hollandaise, la désigne même comme étant le thé d'un certain Koopman — dont le nom signifie « marchand ». La référence récurrente au « tea » / « tee » donne l'occasion de rappeler que cette boisson et son nom sont apparus en Europe en 1610, par l'intermédiaire... des Hollandais de la Compagnie des Indes Orientales. Ce n'est qu'en 1650 que l'on se mit à parler en Angleterre de « *that excellent and by all physicians approved China drink, called by the Chineans Tcha, and by other nations Tay, alias Tee* »¹⁵. Sans se faire l'avocat du diable, il faut bien reconnaître que tout ceci ne plaide guère pour une très haute antiquité, et ne renforce pas l'hypothèse d'une origine khoisan de l'usage du rooibos en infusion. Se pourrait-il que les colons hollandais amateurs de thé rencontrés dans la région du Cap par Thunberg au XVIII^e siècle aient utilisé une plante endémique comme substitut pour préparer leur boisson favorite, et que cette pratique se soit ensuite diffusée chez les populations locales voisines?

Si l'on ne peut guère en décider, il est au moins possible de souhaiter que l'appel, désormais fréquent, à une origine extrêmement ancienne de ce produit soit un peu mieux argumenté à l'avenir. En effet, l'importance sociale de certains traits culturels incite à leur prêter intuitivement une grande antiquité... que les données historiques contredisent fréquemment. C'est que la mythisation de ces dernières peut être très rapide. L'exemple du cheval (évidemment d'introduction récente) devenu central chez les Amérindiens des Plaines est bien connu. Mais en Afrique, il en est au moins un autre qui concerne... le thé. Chez les Maures et les Touareg, celui-ci est tellement intégré à la culture, aux rites d'hospitalité, aux traditions orales, à la parémiologie, qu'il paraît essentiel à ces groupes, et semble remonter à des temps immémoriaux. Or l'usage de cette boisson d'abord aristocratique ne s'est popularisé que dans la seconde moitié du XIX^e siècle au Maroc¹⁶ et en Mauritanie¹⁷, pas avant les années 1875-1880 en Libye¹⁸ et le milieu du XX^e siècle au Sahara central...

Commercialisation et promotion ne s'envisageant plus aujourd'hui sans « image de marque », « pictogrammes » et autres « identités visuelles », l'emballage de rooibos photographié ci-dessus est de ceux¹⁹ qui ont conduit à une ènième manipulation de l'image des « Bushmen », contribuant à leur mythisation. Leur rôle d'ancêtres et de transmetteurs culturels y est immédiatement suggéré par une peinture rupestre où le traitement de l'image fait tenir à l'un d'eux une théière de style anglais d'un type fabriqué en Europe au moment même où les Khoisan de l'Eastern Cape étaient systématiquement massacrés²⁰. Même si les San du Cap connaissaient la poterie depuis au moins l'an 700 de l'ère commune²¹, et même si la plus ancienne mention de poterie Khoi dans l'Eastern Cape est justement due à Thunberg qui l'a vue dans la région de la Gamtoos River en 1772-1773²², une théière dans la main d'un San sur une peinture rupestre paraît aussi incongrue que la

fameuse rencontre, chère à Lautréamont, « d'une machine à coudre et d'un parapluie sur une table de dissection ». Elle n'en illustre pas moins le processus de recomposition qui fait appel à un passé sud-africain si lointain qu'il est perçu comme anhistorique et que tous peuvent se l'approprier. Lui adjoindre un jeu d'images utilisant des éléments construits au cours des derniers siècles permet alors de projeter vers le futur une identité sans cesse réinventée.

NB: Je remercie vivement Maya Leclercq pour m'avoir donné l'autorisation d'utiliser l'image ici commentée, et pour sa relecture critique, qui a permis d'améliorer ce texte. Merci également à François-Xavier Fauvelle de m'avoir communiqué ses réflexions.

1. M. Leclercq, E. Bienabe et P. Caron 2009, « The case of the South African Rooibos: Biodiversity conservation as a collective consensus », *Paris: Colloque international UNESCO « Localiser les produits »*.
2. Ex.: C. Ollier 2006, « Le rooibos, thé rouge (red bush tea) », *Phytothérapie* 4(4): 188-193 (p. 188).
3. Carl Peter Thunberg [1986], *Travels at the Cape of Good Hope, 1772-1775: based on the English edition, London 1793-1795, Edited by Emeritus Prof. Vernon Siegfried Forbes, Translation from the Swedish revised by J. & I. Rudner*, Cape Town: Van Riebeeck Society, xlviii-366 p. (p. 44).
4. John Manning & Colin Paterson-Jones 2007, *Field Guide to Fynbos*, Cape Town: Struik, 507 p. (p. 298).
5. Thunberg [1986]: xli.
6. C. Ollier 2006, « Le rooibos, thé rouge (red bush tea) », *Phytothérapie* 4(4): 188-193 (p. 188).
7. Stephanie Hanes 2007, « Bushmen's brew to haute tea », *The Christian Science Monitor*, November 14.
8. Je n'ai malheureusement pas eu accès à l'original suédois, où il conviendrait de voir quelle expression utilise Thunberg exactement.
9. Jean Branford 1991, *A dictionary of South African English, French & European Publications Incorporated*, 361 p., s.v. *rooibos*.
10. Lloyd V. Crawford 1977, *Pediatric allergic diseases: focus on clinical diagnosis*, London: Kimpton, 324 p. (p. 157).
11. Ollier 2006: 188.
12. Mais le nom afrikaans boesmanstee désigne le qat (*Catha edulis*) appelé *umHlwasi* en *isiZulu* et *iQgwaka* en *isiXhosa* (cf. <http://www.plantzafrica.com/plantcd/cathedulsi.htm>).
13. Rhoda Malgas & Noel Oettle 2007, *The sustainable harvest of Wild Rooibos*, Environmental Monitoring Group Trust, 32 p. (p. 9, 16, 18) et Rolf Dahlgren 1968, « Revision of the Genus *Aspalathus*... with remarks on Rooibos Tea Cultivation », *Botaniska notiser* 121:165-208.
14. Il est possible aussi que les réflexes khoisan aient disparu, comme c'est très généralement le cas en toponymie sud-africaine.
15. Kazuko Okakura 2004, *The Book of tea*, Kessinger Publishing, 48 p. (p. 4).
16. Leriche, André (1953). « De l'origine du thé au Maroc et au Sahara. » *Bulletin de l'IFAN* 15(2): 731-736.
17. Leriche, André (1951). « De l'origine du thé en Mauritanie. » *Bulletin de l'IFAN* 13(3): 866-871.
18. J.-L., Miège (1975). « La Libye et le commerce transsaharien au XIX^e siècle. » *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* 19: 135-168.
19. D'autres firmes associent rooibos et art rupestre. Voir par exemple le site <http://www.bushmanstea.com/> et les images de couverture de Rhoda Malgas & Noel Oettle 2007.
20. Innombrables sont ceux qui furent massacrés entre 1770 et 1800. Vers la fin de cette période, un colon expliqua au Colonel Collins en avoir tué ou capturé 3200, et un autre avoua en avoir exterminé 2700 (Andy Smith, Candy Malherbe, Mat Guenther & Penny Berens 2000, *The Bushmen of southern Africa: a foraging society in transition*, Athens; Ohio University Press, p. 47) Thunberg lui-même rapporte avoir rencontré dans le Roggeveld un commando qui en avait tué plus d'une centaine, et il parle d'un autre qui en avait massacré plus de 400 dans le seul Sneeuberge.
21. Charles A. Bollong, C. Garth Thompson & Andrew B. Smith 1997, « Khoikhoi and Bushman Pottery in the Cape Colony: Ethnohistory and Later Stone Age Ceramics of the South African Interior », *Journal of Anthropological Archaeology* 16: 269-299.
22. Il écrit à ce sujet: « *I found pots made of baked earth by the Hottentots themselves.* »

— Publications...

Justice spatiale | Spatial justice

La revue est en ligne !

Publiée avec le soutien du laboratoire CUBES (Université du Witwatersrand, Afrique du Sud), de l'Université de Paris Ouest Nanterre (France), du laboratoire de Géographie Comparée des Suds et des Nords : Gecko (EA 375) et de l'UMR LOUEST (UMR 7145) (équipe MOSAÏQUES), le nouveau magazine bilingue anglais-français est désormais consultable sur le site.

Le premier numéro de cette revue scientifique électronique, « Espace et justice », regroupe les travaux, les débats et les controverses, qui émergent du concept de justice spatiale, en se fondant sur une approche pluridisciplinaire.

Les appels à proposition d'articles pour les prochaines dossiers thématiques, « Justice spatiale et environnement » et « Genre, identités sexuelles, et justice spatiale », sont déjà téléchargeables sur le site.

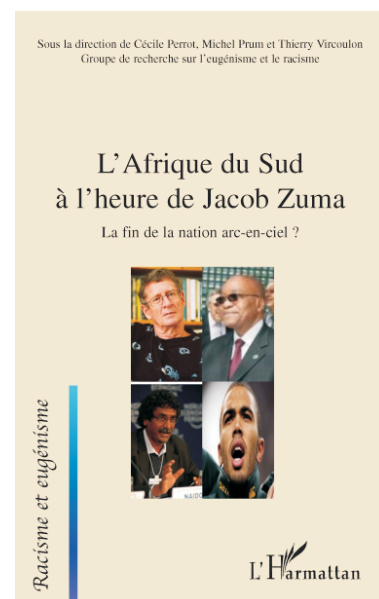
<http://jssj.org/>

L'Afrique du Sud à l'heure de Jacob Zuma:

La fin de la nation arc-en-ciel ?

Cécile Perrot, Michel Prum et Thierry Vircoulon (dir.),
Juillet 2009, Ed. L'Harmattan,
ISBN : 978-2-296-09926-5
294 pages, 19 €.

A travers sept sujets, Cécile Perrot, Michel Prum et Thierry Vircoulon reviennent sur la question raciale en Afrique du Sud, à l'heure de Jacob Zuma. Par une analyse des maux et des politiques mises en oeuvre dans les domaines éducatif, économique, municipal et sportif, ils analysent la résurgence de la question raciale dans la Nation arc-en-ciel et livrent une réflexion sur l'avenir du contrat racial sud-africain et de la diversité sociétale.



<http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=29266>

Vols de vaches à Christol Cave

Histoire critique d'une image rupestre d'Afrique du Sud

Jean-Loïc le Quellec, François-Xavier Fauvelle-Aymar, François Bon
2009, Paris: Publications de la Sorbonne,
ISBN-10 : 2859446338
ISBN-13 : 978-2859446338

C'est une peinture rupestre cachée dans un abri rocheux d'Afrique du Sud.

À notre gauche, les assaillants, qui s'enfuient après leur forfait ; à notre droite, les victimes, qui, après la panique des premiers instants, se sont ressaisies et poursuivent leurs agresseurs en brandissant lances et boucliers. L'affaire paraît élémentaire : des chasseurs-cueilleurs bushmen viennent de fondre sur un village d'agriculteurs bantous et ont volé leurs vaches.

Mais voici qu'à la fin du XIX^e siècle, un deuxième vol est commis, sur la peinture elle-même cette fois : Frédéric Christol, missionnaire protestant français, l'un des premiers à avoir posé son regard sur l'œuvre, s'emploie à y prélever des blocs avec des figures de vaches pour les envoyer à des musées européens et attester ainsi de la présence d'un art pariétal dans les confins du monde connu.

Depuis sa découverte il y a un siècle et demi, cette fameuse peinture de « Christol Cave » a fasciné experts en art rupestre, ethnologues et préhistoriens. Tous y ont lu un témoignage si accablant



Jean-Loïc Le Quellec
François-Xavier Fauvelle-Aymar
François Bon

VOLS DE VACHES À CHRISTOL CAVE

Histoire critique d'une image rupestre
d'Afrique du Sud



contre les « Bushmen », les derniers chasseurs-cueilleurs de cette partie du monde, que l'image en est venue à incarner le « choc » entre chasseurs de la préhistoire et agriculteurs des premières civilisations.

Et pourtant, est-ce bien un « vol de vaches » que l'on voit à l'image ? Les commentateurs successifs ont-ils vraiment vu de leurs yeux ce que leur raison voulait voir ? L'enquête est à refaire. Mais est-il possible de reconstituer le document d'origine, la pièce essentielle du dossier, malgré les nombreuses déprédations que la peinture a subies ?

À l'aide de nombreux documents d'archives et en mobilisant les techniques scientifiques les plus en pointe, les auteurs parviennent à redonner vie à l'image presque disparue. Jusqu'à certains détails qui n'avaient jamais été vus ou compris...

Et si les voleurs n'étaient pas ceux que l'on croit ?

Pour la première fois, une image rupestre est ici considérée comme un document d'histoire sur la société qui l'a créée mais aussi sur celles qui l'ont interprétée.

Jean-Loïc Le Quellec est directeur de recherche au CNRS, spécialiste de l'art rupestre africain.

François-Xavier Fauvelle-Aymar, directeur de recherche au CNRS, est historien de l'Afrique.

François Bon, maître de conférences à l'université Toulouse Le Mirail, est préhistorien.

Tous trois sont « Honorary Research Fellows » de l'Université du Witwatersrand (Johannesburg, Afrique du Sud).

Programmes...

Migrations de transit en Afrique :
dynamiques locales et globales, gestion politique et expériences d'acteurs

Le colloque de clôture du programme de recherche MITRANS « Migrations de transit en Afrique : dynamiques locales et globales, gestion politique et expériences d'acteurs » financé par l'Agence Nationale de la Recherche se déroulera du 10 au 12 décembre 2009 à Nice. Il réunira une trentaine de chercheurs du monde entier qui interviendront sur trois thèmes : Les migrations de transit comme objet de l'action publique ; Trajectoires migrantes et configurations urbaines et Le voyage comme source de catégorisation, de valeurs et d'identités nouvelles.

Pour plus d'information et le programme, voir :

www.unice.fr/urmis/spip.php?article309&var_recherche=MITRANS



Régénération urbaine
Regards croisé Nord-Sud

La suite de l'atelier du mois de juin sur le thème « Régénération urbaine, Regard croisé Nord-Sud », organisé par le CTDJ network, soutenu par l'Université de Stellenbosch et l'Université du Witwatersrand et co-financé par l'Université de Paris 13 et l'IFAS, s'est déroulé du 15 au 19 novembre. Il a réuni trois jeunes chercheurs de la Witwatersrand University, un chercheur senior sud africain

et trois chercheurs seniors Français qui ont effectué des visites de terrain à Dublin, en Irlande, accompagnés de deux chercheurs seniors et deux doctorants Irlandais du Trinity College et de la National University of Ireland. Ce groupe de recherche a axé son travail sur la diffusion globale des modèles de régénération urbaine et sur la néolibéralisation des politiques urbaines dans trois villes : Dublin, Cape Town et Johannesburg.

A propos de nous...

L'IFAS-Recherche

L'Institut Français d'Afrique du Sud, créé en 1995 à Johannesburg, dépend du Ministère des Affaires Étrangères. Sa mission est d'assurer la présence culturelle française en Afrique du Sud, et de stimuler et soutenir les travaux universitaires et scientifiques français sur l'Afrique du Sud et l'Afrique australe.

L'IFAS-Recherche (UMIFRE 25) est une Unité mixte de recherche CNRS-MAEE. Sous l'autorité de son conseil scientifique, l'IFAS-Recherche participe à l'élaboration et la direction de programmes de recherche dans les différentes disciplines des sciences sociales et humaines, en partenariat avec des institutions universitaires ou d'autres organismes de recherche.

L'Institut offre une plate-forme logistique aux étudiants, stagiaires et chercheurs de passage, gère une bibliothèque spécialisée, aide à la publication des résultats de recherche et organise des colloques et conférences.

L'équipe

Directrice Scientifique

Sophie Didier

Chercheurs

Michel Lafon - Linguiste

Doctorants

Adrien Delmas - Histoire

Karine Ginisty - Géographie

Maud Orne-Gliemann - Géographie

Personnel administratif

Laurent Chauvet - Traducteur

Werner Prinsloo - Webmestre & Bibliothécaire

Marie-Eve Kayowa - Secrétaire à la Recherche

Claire Doyen - Chargée de communication

Pour plus de renseignements
sur nos programmes de recherche et
nos activités, veuillez consulter notre site Web:

www.ifas.org.za/research

Pour recevoir des informations de l'IFAS Recherche,
veuillez nous envoyer un courriel à ifas@ifas.org.za
avec '**subscribe research**' comme objet.

Organismes de Recherche CNRS & IRD

L'IFAS accueille les représentants régionaux du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) et de l'IRD (Institut Français pour le Développement):

Centre National de la Recherche Scientifique

Anne Corval

Directrice du Bureau CNRS pour l'Afrique sub-saharienne
et l'Océan Indien

c/o IFAS - 66 Margaret Mcingana Street

PO Box 542 - Newtown 2113

Johannesburg - Afrique du Sud

Tel.: +27(0)11 298 2713

Fax.: +27(0)11 836 5850

Courriel: cnrs@ifas.org.za

www.cnrs.fr



Institut de Recherche pour le Développement

Jean-Marie Fritsch

Représentant IRD Afrique du Sud

c/o IFAS - 66 Margaret Mcingana Street

PO Box 542 - Newtown 2113

Johannesburg - Afrique du Sud

Tel.: +27 11 836 0561

Fax.: +27 11 836 5850

Courriel: irdafsud@iafrica.com

www.ird.fr

